

25. aout 1811.

82

Le Direct. de l'École Imp^{le} du D. arts à Rome
à M. le ^{membre de} ~~Directeur~~ ^{Commissaire} de la Classe de
Beaux arts, ~~de l'Institut~~

Messieurs

Envoyez des ouvrages que les Pensionnaires de
l'École de Rome produisent chaque année pour
vous être soumis n'ont point lieu l'an passé
Et j'instruis alors M. le Président de la Classe
des motifs qui me faisoient suspendre ces envois.
Je me suis vu dépenser que la classe les approuvait
et M. le Secrétaire dans son rapport fait en
séance publique le 6. Octobre dernier, en
annonçant cette lacune, s'assura qu'on ne devoit
l'attribuer qu'à une circonstance indépendante du
zèle des Pensionnaires et de l'exactitude que
je me suis imposée dans ^{les} ~~mes~~ devoirs de ^{Commissaire} ~~Directeur~~
et dans mes relations avec vos Messieurs.

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai
fait partir le 1. de ce mois deux paquets
adressés à S. E. le Ministre de l'Intérieur,
lesquels contiennent les productions de deux
années 1809. & 1810. Le Commissaire en
s'engageant par écrit à les rendre à Paris en
60. jours, a assuré qu'il ne lui en falloit réellement
que 50.

Et que les Caisses servent à leur destination vers le
 1^{er} Septembre. Je prie la Classe de les faire
 recueillir au Ministère, de manière à éviter
 que les ouvrages y soient inutilement débattés
 et de là confusément transférés dans le local
 destiné à l'exposition, comme cela eut lieu par un
 mal entendu, lors du précédent Envoi.

Pour M. Suger tout il manque la figure
 d'Étude pour l'année 1810. Et qui a été empêché par
 la maladie, Et M. Masquelier qui devoit
 pour la même époque, avoir terminé la Plaque
 due au Gouvernement, Tous les Sémionnaires
 ont fourni ce que la Classe a à exiger d'eux.

L'adresse ci jointe à M. le Président un
 Etat général des ouvrages, le quel servira à
 reconnaître ceux contenus dans les deux Cairns.
 Et ceux qui doivent être remis à la Classe par
 les auteurs* eux mêmes qui se trouvent de retour
 à Paris et qui sont informés de ce qu'ils ont à
 faire à cet égard.

L'Arrêté de S. M. C. en date du . . . 1810. qui réduit
 à quatre années de Sésionat les Peintres, Sculpteurs
 et Architectes et à trois années les Grands
 Compositeurs en musique, exigera un changement
 au Règlement de l'École pour ce qui concerne
 ce que chaque Sémionnaire devra désormais fournir
 pendant son séjour à Rome.

Les Peintres pour les 4^{ans} & 5^{es} années étoient tenus
 à une copie peinte & un Tableau de leur Composition
 & faut supprimer l'un de ces deux ouvrages. j'ai

* M^{rs} Menager, Gumpin, Ciolein, Granger, Masquelier, Richaume,
 Gatloup & son fils

provisoirement opté pour le Tableau de composition
vu la Difficulté qu'il y a maintenant d'avoir
dans les Galeries disponibles ou dans les Monumens
publiques des Tableaux de Maîtres dont la copie
soit un sujet d'étude profitable.

Quant aux Sculpteurs pour qui le travail du marbre
est, si non une étude, au moins une pratique nécessaire
à l'exercice de leur art, la classe jugera sans
doute convenable d'exiger d'eux la copie d'après
l'antique: Et à l'égard des Architectes, je
présume qu'elle maintiendra aussi ce que prescrit le
Règlement, en leur demandant pour leur dernier
année la Restauration d'un Monument antique
genre d'étude qu'ils ne peuvent faire que pendant
leur séjour en Italie et qui en engageant dans un
examen approfondi et de goût les principes et de leurs
moyens de construction doit essentiellement occuper
ici les Pensionnaires Architectes.

Si les Graveurs en Taille douce dans 3. années
de séjour à Rome étoient tenus de produire une
planche des dimensions prescrites ce seroit peut
être leur prendre une trop grande portion d'étude
qu'ils doivent essentiellement consacrer ^{donner} à la science et
à un bon goût de Dessin. Mais devant aussi se
fortifier dans la pratique du Burin, la classe
pourra modifier ^{sans doute} ce qui les concerne en n'exigeant
à l'avenir qu'un ouvrage grand de moins longue haleine.

M. Richomme dont la 4. année est expirée
à la fin de 1810, doit dans la 5. fournir sa
planche Mais son Pensionnat, se trouvant inopinément
terminé, la circonstance dispense de cette dernière obligation

Il n'en est pas de même de M. Marquetin qui
 a joui de cinq années et qui par conséquent n'aurait
 pu fournir vers 1810. La Plaque qui n'est que
 commencée et que non obstant quelques retards
 motivés par la maladie, il est parvenu en
 employant mieux tout le temps dont il pouvoit disposer
 sans s'ennuyer expirer, il restait à Rome à ses
 frais et continuait cet ouvrage lorsque la nouvelle
 de la mort de son père l'a obligé de se
 rendre sans délai à Paris: il m'a bien promis
 de l'y achever et c'est à cette condition que j'ai
 ai compté le Solde de sa retenue et ses frais de
 voyage.

Les Graveurs et Médailleurs de en pierres fines
 trouvent dans leurs travaux habituels de quoi
 produire à la classe ce que les Réglements exigent
 pour comroiter leurs progrès. Elle décidera si
 n'ayant plus que trois années de Pension, ils
 doivent à l'avenir exécuter la Médaille de la Pierre
 Destinée pour le Gouvernement.

M. Blondan Pensionnaire Médecin est en ce
 moment à Naples. M. Daustaigne a été
 long-temps de gravement malade. Il est allé à
 Florence ou il se remet peu à peu.

Ces deux Pensionnaires ont envoyé leurs productions
 à M. Michu qui sans doute en rendra compte
 à la classe.

Les ouvrages de sculpture, restant à Rome
 la classe n'est point à même d'apprécier leurs
 progrès. Je crois donc devoir entrer dans quelques
 détails à ce sujet.

84
M. Laitié dont les cinquante années de pensionnat
a fini en 1810 et qui est de retour a Paris
a fait un bon modèle de ronde bosse represen-
tant Chéu. L'année précédente il avait donné
un David de Barletif l'un & l'autre ouvrage,
grandeur de nature. Et peu avant son départ
il a terminé sa copie en marbre d'un jeune fluteur
tiré du Musée ^{Chigrapenti} du Vatican. Il a rempli, et
je dois dire très bien rempli ses obligations

M. Cygneville a également ^{satisfait à} rempli ses
engagements. Il avait commandé une statue
de l'Empereur d'environ 7 pi. de proportion,
que je destinais a être placée dans notre salle
principale en face de celle de Louis XIV. Le fonda-
teur de l'Académie. Mais une longue maladie
l'a empêché de suivre cet ouvrage qui a périclité
et a fini par tomber. M. Cygneville qui
n'est plus pensionnaire depuis un an ne peut
prolonger davantage son séjour a Rome.
Il a fourni une très bonne copie de la statue
antique connue sous le nom d'Apollon au regard

M. Giraud qui a cessé d'être pensionnaire à
la fin de 1810. n'a soutenu sa santé qu'à force
de soins & de ménagements: il lui a fallu habiter
très souvent la campagne et constamment
s'abstenir d'un travail trop assidu. il a donc peu
produit. il laissera a l'École un Barletif, une
figure de ronde bosse qui vient de Terresines
(grandeur de nature) Et la copie en marbre
d'un jeune Paris antique dont le marbre n'est
point a Rome et qui n'y est connue que par

un platino qui est à l'Académie de St. Luc.
 Le peu d'ouvrages de M. Girard fait regretter
 que sa complexion délicate ne lui ait pas
 permis d'en exécuter davantage.

M. Ratachil que le Ministre a autorisé
 à aller à Carrare et qui est maintenant à Paris
 sans doute aussi autorisé par S. E. et, durant le
 peu de séjour qu'il a fait ici, produit deux modèles
 (roule-dosse) dont un groupe qui lui ont fait honneur. Il a
 en outre exécuté la copie en marbre d'après un
 jeune femme de la Villa Albani. et qui porte ainsi
 le nom de copie à la disposition du Gouvernement.

M. Calligne vient de terminer une figure
 de roule-dosse grande de nature, représentant
 Socrate appuyé sur son groupe de son grand
 et ouvrage ne s'est point de la jeunesse de
 l'auteur, il annonce un talent déjà décidé et il
 seroit à désirer, que pour terminer ses études, le
 Gouvernement lui en ordonnât l'exécution en marbre.
 Son temps va finir avec l'année et il ne pourra
 pas donner de copie d'après l'antique.

Si on lui accordoit une somme modique pour
 simplement payer les dépenses de l'indemnité de
 l'emploi de son temps il irait exécuter cet
 ouvrage à Carrare et rapporterait à Paris une
 preuve de son talent. La classe sait donc
 quelle proposition d'avantageuse se trouvent en
 cet égard les pensionnaires sculpteurs.

M. Cortot a exposé l'année dernière, une figure
 de roule-dosse (Narcisse) Modèle en platino qui étoit
 son debut à Rome et qui a reçu le suffrage de

Ceux qui sentent les Difficultés qu'il y a de rendre les
Formes de l'adolescence, voisines de la maigreur ou
de la corpulence. L'auteur a su éviter ces deux écueils

On a regretté que ce joli ouvrage ne fut pas
dans une matière durable. Ce début de M. Costot
encore fort jeune promet un grand talent.

Il avait depuis presque fini le modèle d'un
aristide lorsqu'il eut le malheur de se faire le bras droit.
Ce fâcheux événement a vu des suites longues
la peste du temps l'a plus contrarié qu'il n'a
été affecté de son mal. il se propose de
recommencer sa figure.

Je pense que la Classe verra avec satisfaction
les ouvrages de l'Architecture.

M. Bayot n'ayant pas pu prévoir que son
tensionat seroit abrégé d'une année, avoit fait ses
dispositions pour donner la Restauration du temple
de la fortune Françoise. La Classe qui en a été
informée l'a approuvé et a même témoigné le
desir que M. Bayot put pousser à son terme
ce travail important. Il attend l'issue de démarches
qu'il a faites pour obtenir le supplément de fonds
nécessaire à son achèvement.

À l'égard des Pensionnaires Musiciens, je
rappellerai ici une observation qui a déjà été faite
c'est que Rome, qui qu'on y ait toujours le goût
de la Musique, n'offre plus pour l'Étude de
cet art ce qu'on y pourroit trouver ailleurs.
Il conviendrait de ne pas y faire les compositions
plus particulièrement qu'ailleurs. Et que la
Classe, de concert avec le Ministre fit avec
des à leur égard une disposition particulière qui

leur permit d'aller partout où ils trouveroient des
 Sujets d'Etude, de nouvelles connoissances à acquies
 M. Blondin a fait entendre ici un Ce Deum
 qui n'a pas fait de beaucoup près l'effet qu'il
 en attendoit. Je ne suis pas juré en cette matière
 Mais j'ai avoué quelque respect et M.
 Finigarelli particulièrement que j'ai souvent consulté
 il reproche à nos jeunes gens d'en pas assez
 étudier le Contre-point et d'en avoir pas un plan
 d'Etude ^{raisonnable} ~~propre~~ à leur avancement.

Dans les modifications dans notre Règlement
 a maintenant besoin vous jugerez sans doute
 a propos Messieurs de prendre cet objet en
 considération. Et déjà la classe avoit senti la
 nécessité d'un changement à l'égard des compositions
 Elle jugera convenable aussi, comme il en a été
 question, d'exiger des Terminaires peintres, quelques
 figures académiques ou d'après l'antique et des
 compositions esquissées. J'en ai vu un fait tel
 Le Règlement n'y obligeant pas, j'en suis
 qu'indigné & réprimé. M. Guilleminot en a senti
 l'avantage et il a donné une figure d'après
 l'antique et une composition.

M. Blondin avoit communiqué une Esquisse
 de tête qui n'a pas eu le succès d'ailleurs
 Mais il a d'un autre côté, fait plus qu'on
 n'avoit à exiger de lui.

Après ce Compte rendu à la classe j'en ai
 donné ajoutés qu'on ordonne à une Division parfaite
 requise dans l'École. Et que si les travaux

pourrent à l'année en tenir quelque interruption
les maladies du pays en font la seule cause
je n'espère pas les années soit pour prévenir
soit pour arrêter le mal. La fièvre cette
année a été une espèce d'épidémie, mais nullement
dangereuse.

Je suis avec le plus profond Respect
M^{rs} de S. S. L^{rs}

